



**Association Sportive Automobile  
de la Haute Vallée de la Loire**  
Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile



## **ACCREDITATION PRESSE POUR LE**

### **15e RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE LA LOIRE 8 et 9 juin 2012**

#### **REGLEMENTATION**

- 1 - Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande (avant la date indiquée ci-dessous).
- 2 - Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci)
- 3 - Les journalistes "free lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- 4 - La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant le 15e Rallye Régional de la Haute Vallée de la Loire. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5 - L'organisateur délivrera au maximum une plaque "Presse" voiture et deux accréditifs par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- 6 - L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Les demandes parvenues après le 07 juin 2012 ne seront pas prises en considération.
- 7 - Les plaques "Presse" pour voitures et les laissez-passer seront distribués à l'Accueil Presse au près de Vincent POYET, sous le préau, au collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille le vendredi 8 juin de 18h00 à 22h00 et le samedi 11 juin de 8h00 à 10h00.
- 8 - Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans préavis.
- 9 - Chasuble : Le port de la chasuble fluo siglée « **PRESSE** » est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.

---

--  
**DEMANDE D'ACCREDITATION**

Je soussigné :

Nom.....

Prénom.....

N° inscription au registre du commerce .....

N° SIRET .....

Demande à l'ASA HVL de me fournir pour le 15e Rallye Régional de la Haute Vallée de la Loire :

accréditation presse nb : \_\_\_\_ plaque PRESSE nb : \_\_\_\_ badge accréditation nb : \_\_\_\_

Je déclare :

- avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet .
- que ma demande est conforme à cette réglementation.
- que je m'engage à respecter cette réglementation.

Signature :

---

Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire

Boite Postale n°9

43150 Le Monastier sur Gazeille

tél. 04 71 03 81 72 – fax 04 71 03 86 69 – mail : [asa.hvl@worldonline.fr](mailto:asa.hvl@worldonline.fr) - site internet : [www.asa-hvl.fr](http://www.asa-hvl.fr)